

ARRÊTÉ n°G2024_111

Arrêté portant établissement de la liste d'aptitude au grade d'attaché au titre de la promotion interne pour l'année 2024**Le Président,**

Vu le Code Général de la fonction publique et notamment ses articles L523-1 et L523-5,

Vu la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique,

Vu le décret n°87-1099 du 30 décembre 1987 portant dispositions particulières du cadre d'emplois des attachés territoriaux,

Vu le décret 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires,

Vu l'avis du Comité Technique du Centre De Gestion de la fonction publique territoriale du Nord du 10 décembre 2020,

Vu l'arrêté en date du 22/12/2020 portant adoption des lignes directrices de gestion relatives à la promotion interne du Centre De Gestion de la fonction publique territoriale du Nord,

Vu l'arrêté en date du 20 décembre 2022 portant inscription de Madame DRUESNE Valérie sur la liste d'aptitude au grade d'attaché,

Vu la demande de Madame DRUESNE Valérie sollicitant sa réinscription, pour une troisième année, sur la liste d'aptitude au grade d'attaché,

Vu les quotas de promotion interne et les recrutements dans le cadre d'emplois des attachés territoriaux intervenus dans les collectivités territoriales affiliées au Centre De Gestion de la fonction publique territoriale du Nord qui ont permis d'ouvrir 14 postes pour l'accès au grade d'attaché,

Après examen des 185 propositions au regard des critères d'appréciation définis dans les lignes directrices de gestion relatives à la promotion interne,

ARRÊTÉ

Article 1er : La liste d'aptitude au grade d'attaché au titre de la promotion interne pour l'année 2024 est complétée comme suit :

ÉTABLISSEMENT	GENRE	NOM PATRONYMIQUE	NOM USUEL	PRÉNOM
C.C.A.S. de Leers	Madame	OZOCAK	UYSAL	Hatice
C.C.A.S. de Saint-Amand-les-Eaux	Monsieur	MICHEL		Sébastien

Mairie d'Anzin	Monsieur	SPOTO		Giuseppe
Mairie de Conde-sur-l'Escaut	Monsieur	DAMIEN		Patrick
Mairie de Faumont	Madame	LAUTRIE		Aline
Mairie de Feignies	Madame	HANOUN	BENABIDA	Nadia
Mairie de Herin	Monsieur	WYSOCKI		Joris
Mairie de Lambersart	Monsieur	HOUYOUX		Frédéric
Mairie de Loos	Monsieur	WATTIER		Ludovic
Mairie de Marquette-Lez-Lille	Monsieur	VERTITE		Xavier
Mairie de Ramousies	Madame	DE BLAS	FAVIER	Carole
Mairie de Saint-Amand-les-Eaux	Madame	LAMBERT	ADOLPHE	Véronique
Mairie de Solesmes	Madame	BISIAUX		Céline
Syndicat Intercommunal des Dunes de Flandres	Monsieur	HOUDOT		Pascal

Article 2: Madame DRUESNE Valérie, rédacteur principal de 1^{ère} classe au C.C.A.S. de SAULTAIN est réinscrite sur la liste d'aptitude au grade d'attaché pour une troisième année.

Article 3: La présente liste sera transmise à Monsieur le Préfet du Département du Nord et Messieurs les Sous-préfets.

Fait à Lille
Le Président,

Maire de MOUVAUX

LE PRESIDENT

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique «Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr